



Association Nationale  
**Cultures & Traditions**

92 rue des Moulins

B.P 58

03800 Gannat

Tél. : 04 70 90 12 67

Fax : 04 70 90 66 36

[informations@cultures-traditions.org](mailto:informations@cultures-traditions.org)

[www.gannat.com](http://www.gannat.com)

**ONG Partenaire Officiel de  
UNESCO**

Gannat, le 15 Janvier 2015

Madame, monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association, qui se tiendra

**Le Samedi 31 janvier 2015 à 17h  
Maison du Folklore – Salle Gaston Rivière  
92 Rue des Moulins – 03800 GANNAT**

**Ordre du jour :**

- Rapport moral de la Présidente
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Présentation du projet associatif et des projets 2015
- Budget prévisionnel
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

A partir de 18h, la NOUVEAUTE 2015 destinée à montrer des actions actuelles et futures destinées à tous les adhérents, dont les plus jeunes (l'approche multimédia et réseaux sociaux).

**Venez nombreux pour découvrir quelques projets et réalisations de l'association traités de manière originale, technologique et participative.**

Nous terminerons par l'essentielle convivialité qui revient en force et le monde en a fortement besoin... l'ANCT vous offre le verre de l'amitié en vous suggérant d'amener un grignotage à partager, en toute convivialité.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente,  
Christine Hualmé

Agréée Association Nationale  
de Jeunesse et d'Education Populaire

Code APE 913E  
N° SIRET 398 414 847 00044

TVA intracommunautaire FR77 398 414 847

Licences d'entrepreneur du spectacle  
n°1-1013361  
n° 2-139580  
n°3-139581

*Rappel : Seuls les membres à jour de leurs cotisations 2014 auront droit de vote.*

*En cas d'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé, conformément à nos statuts.*

*Vous trouverez, au dos, un « formulaire de vote par procuration », ainsi qu'une fiche d'adhésion pour 2014 – 2015 jointe au présent document.*

**T.S.V.P**

✂.....

**ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANCT**  
**Samedi 31 janvier 2015 – 17h**

**POUVOIR**

M. – Mme (1) : .....  
(Prénom – Nom)

Ne pourra assister à l'Assemblée Générale du Samedi 31 janvier 2015 et donne pouvoir à :

M. – Mme (1) : .....  
(Prénom – Nom)

Pour voter en ses lieux et place.

Fait à :  
Date et signature

✂.....

M. – Mme (1) : ..... email : .....  
(Prénom – Nom)  
Adhérent de l'association, à jour de sa cotisation 2014,

Participera à l'Assemblée Générale du 31 janvier 2015 :  OUI  NON / Nombre de personnes \_\_\_\_\_  
Participera à l'apéritif et apportera sa contribution à son organisation en amenant quelques grignotages à partager :

–  OUI  NON  
(1) Rayer la mention inutile

SALE  SUCRE